

ARRETE N°2020-048
PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE N°2020-033
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A MONSIEUR JACQUES VERBRUGGHE,
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Le président de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5219-2, L.5211-9 et R.2122-8 conférant au président le pouvoir de déléguer sa signature,

Vu l'arrêté n°2016/86 en date du 24 mai 2016 portant recrutement de monsieur Jacques VERBRUGGHE en qualité de Directeur général des services de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol,

Vu la délibération n°32 du conseil de territoire du 11 juillet 2020 portant élection du Président,

Vu la délibération n°36 du conseil de territoire du 11 juillet 2020 portant délégation d'attribution du conseil au président,

Vu l'arrêté n°2020-033 portant délégation de signature à monsieur Jacques VERBRUGGHE, Directeur général des services en date du 26 août 2020,

Considérant que dans le cadre du nouveau mandat, l'intérêt général et l'efficacité des services de l'établissement public territorial nécessitent de faciliter l'instruction des affaires par une délégation de signature au Directeur général des services,

Considérant qu'il convient de préciser l'arrêté n°2020-033 en apportant un complément de signature à monsieur Jacques VERBRUGGHE,

ARRETE

ARTICLE 1 Modifie l'arrêté n°2020-033 du 26 août 2020 comme suit :
« Le Directeur Général des Services est habilité à conclure avec les établissements bancaires, y compris par téléphone et selon les usages de la profession, des emprunts. »

ARTICLE 2 Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 3 Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés, et une ampliation sera adressée au contrôle de légalité, aux intéressés ainsi qu'au trésorier principal.

Fait à Aulnay-sous-Bois, le

09 DEC. 2020

Le président



Bruno BESCHIZZA

Notifié à l'intéressé le :
Spécimen de signature

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20201209-2020-048-AI
Date de télétransmission : 11/12/2020
Date de réception préfecture : 11/12/2020